

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, aux cérémonies du tricentenaire de la Révocation de l'Edit de Nantes, sur la tolérance en matière politique et religieuse et l'histoire du protestantisme en France, Paris, Palais de l'UNESCO, vendredi 11 octobre 1985.

Mesdames et messieurs,

- Il y a trois cents ans - on l'a dit et c'est la raison de votre présence - le Roi Louis XIV révoquait l'Edit de Nantes, signé par Henri IV, son aïeul. Un acte de gouvernement pour les contemporains, un acte parmi tant d'autres, ni plus, ni moins significatif, sans doute, que d'autres décisions prises au cours de ce long règne.

- D'où vient que ce souvenir nous rassemble aujourd'hui ? D'où vient que cette date nous parle avec tant d'exigence, au point de justifier une commémoration ?

- La Révocation en tant qu'événement, le fait historique lui-même pourrait nous paraître étrangère, lointaine. L'interdiction faite aux protestants de pratiquer leur religion en France, il suffirait de dire qu'elle appartient à une époque révolue. A quoi bon, après tout, pour reprendre la belle expression de Marc Bloch, parlant de son métier d'historien "par macabre dilection, démailloter les dieux morts". C'est que la Révocation est un de ces grands moments où le destin bascule.

- La persécution d'une minorité devenue, d'un trait de plume, hors-la-loi dans son propre pays. Voilà qui nous renvoie à des réalités proches de nous. Cette gangrène dure encore. Nous en avons connu l'horreur & l'humanité n'en est jamais guérie. Commémorer la Révocation est donc un geste grave. D'autres que moi mettront le passé au banc des accusés, au risque de porter un regard moralisateur, empli d'anachronismes sur la société du 17^{ème} siècle.

Mais la Révocation, c'est d'abord son envers, son contraire, cet Edit de Nantes promulgué en 1598, pour mettre fin à 30 ans de guerre civile et éteindre un brasier inlassablement ravivé, qui, après avoir dévasté la France, menaçait son existence même, en tant qu'Etat. Trouver les moyens d'une coexistence entre la majorité catholique et la minorité huguenote, c'était d'abord exclure la perspective de la victoire de l'un sur l'autre, c'était refuser la solution qu'avait adoptée chacun pour sa part, l'Espagne et l'Angleterre, l'unité de religion imposée par la Terreur. Il fallait pour cela contraindre les factions en lutte à accepter une autre logique qui leur était supérieure. La raison de l'Etat, dépositaire et garant de l'intérêt national, de ce qu'en France, depuis le Haut-Moyen Age on appelle : le bien commun.

- Il appartenait à l'Etat de faire triompher ce qui n'était pas de l'ordre de la religion, de la foi, de la conscience individuelle, où l'Etat n'a que faire. Mais de l'ordre de la politique, dès lors que ce qui était en danger c'était la nation. Et ce tiers parti, dont les efforts conduisent, après tant de tentatives avortées, à l'Edit de Nantes, on lui avait donné, rappelez-vous, ce beau nom - permettez-moi d'y être sensible - "les politiques". Les uns appartenant à la Réforme, les autres étant fidèles à Rome. Ils auraient pu, eux aussi, lutter éternellement pour venger Coligny ou bien le Duc de Guise. Mais, venant des deux religions, ils pensaient d'abord à la France, à la France épuisée, déchirée, qui n'en pouvait plus, soutenant les uns, les autres, à la France dont la vie

même était en cause. L'Edit de Nantes est l'oeuvre de cela & tant il est vrai qu'au cours de l'histoire, ce n'est jamais qu'autour de la France qu'on a pu rassembler les Français !

- Ainsi, dans ces particularités, comme dans les insuffisances que l'esprit moderne, habitué à la liberté religieuse, peut lui trouver, l'Edit de Nantes comporte un enseignement : il établit d'une façon propre à l'époque en question, un équilibre précaire, difficile mais réel entre le poids social de la majorité, les droits spécifiques d'une minorité et l'intérêt commun incarné par l'Etat. L'Edit est un compromis, au meilleur sens de ce terme. Un compromis dont le pouvoir politique se porte garant. Il demande à chaque communauté, sans renoncer à ses convictions, d'accepter une limite : la place de l'autre.

- Les catholiques rêvaient de rétablir en France une religion unique & les politiques leur indiquent clairement qu'ils n'ont le droit d'utiliser, pour parvenir à ce droit, que des armes spirituelles. La réforme interne, le renouveau de la spiritualité, la controverse, la mission... Les protestants avaient constitué une force militaire, politique et religieuse pour croire, prier à leur façon. Mais l'Etat, tout en leur donnant des garanties, leur imposait certaines contraintes. Pour préserver l'unité politique de la Nation, il n'y aura pas d'Etat dans l'Etat.\

Bref, l'Edit de Nantes, après tous ces déchirements, rappelle que tous sont d'abord des Français. Et ce serait certes un anachronisme, que de lire à l'avance dans l'Edit de Nantes la déclaration des Droits de l'Homme - vous l'avez dit, monsieur le président - ou la laïcité de l'Etat. Mais, quand on considère l'Histoire de France, dans une perspective de longue durée, on peut percevoir comme une étape - et une étape importante - dans la conquête progressive et lente de ces deux fondements de notre République.

- Fait exceptionnel, dans l'Europe d'alors, à partir de 1598, des membres d'une minorité religieuse pourront professer leur croyance - celle de la religion réformée - sans encourir de sanctions dans leur carrière et même, plus simplement, dans leur vie quotidienne.

- Mesure plus étonnante encore - dans l'esprit de ce temps - il devient possible, sans cesser d'être un Français reconnu comme tel, de changer de religion. Il ne s'agit plus simplement de transformer un conflit ouvert en coexistence, sur la base d'un statu quo, mais bien de l'acte de naissance de la liberté de conscience, origine de toutes les libertés.

- Dans la société très hiérarchisée d'alors, où l'analphabétisme était le lot du plus grand nombre, le pouvoir politique osait établir le droit de la fragile, de l'obscur conscience individuelle. Il osait remettre à chacun cette décision capitale : le choix de sa foi, de sa religion. Alors qu'une telle décision dépendait - croyait-on - du salut éternel ou bien les peines d'un enfer qui n'en finirait pas.

- Soixante ans plus tard, voilà que soixante ans plus tard recommença le temps de la tourmente. Pendant un quart de siècle, l'Edit de Nantes allait être peu à peu démantelé, avant de se trouver révoqué.

- Pour rendre justice à la vérité historique, il ne faut pas confondre la persécution brutale qui finit par prévaloir avec la volonté de rétablir l'unité religieuse du royaume, que l'on crut pouvoir réaliser par des moyens moins violents. Mais c'est précisément cet engrenage inexorable qui aboutira aux galères, aux gibets, aux bûchers.

- L'échec de chaque mesure menait à en prendre une nouvelle - on connaît le processus - plus rude, qui se juxtaposait à la précédente, sans forcément l'abolir. Il y eut la guerre froide juridique qui commença par l'interprétation de l'Edit à la rigueur. On ergotait sur la lettre & on finit par fabriquer, sur mesure, de nouvelles lois qui allaient à l'encontre d'articles précis de l'Edit. Il y a eu la caisse de conversion, fondée sur l'idée que l'appât du gain, chassait ce que l'on appelait les "mauvais sentiments" et que la corruption permettait d'éviter la violence.

- Et puis, devant son insuccès, on en arriva aux enlèvements d'enfants, aux dragonnades - c'est une histoire que vous connaissez - à la terreur aveugle, à la torture morale, où il suffisait d'un mot, d'un seul, un seul mot - j'abjure - pour que cessât le cauchemar.

- En proclamant la liberté de conscience sans abolir la religion d'Etat, l'Edit de Nantes avait ouvert, à demi, une porte. Mais loin de s'agrandir, l'ouverture se referma comme un tombeau.\

Double leçon : face aux violences, aux fanatismes, à l'enchaînement des agressions et des

conseils - c'est l'Etat qui établit la paix. C'est le prince de religion qui fonde, en limitant les

represailles, c'est l'Etat qui rétablit la paix et c'est le primat du politique qui tonde, en limitant les ambitions des libertés, des religions, et d'abord des consciences. Mais par là même, il accepte de se fixer à lui-même des bornes, de ne pas dépasser la limite qu'il s'est à lui-même imposée. Il s'arrête là où commence la liberté irréductible de chaque être humain, liberté qui n'existerait pas s'il n'était pas là pour la protéger et pour la garantir. Et tout cela en étant fidèle : fidèle à sa mission qui est de veiller jalousement aux intérêts de la patrie. Mais que l'Etat passe ces bornes, qu'il veuille régir les consciences et les coeurs, il oublie où se trouve son véritable rôle, plus simplement il renonce et il assiste impuissant au déchaînement des passions et il n'y a plus, en fin de compte et pour personne, ni ordre, ni liberté.

- L'Edit de Nantes, il faut le savoir, fut très impopulaire et au fond, il ne donna satisfaction à personne. Tandis que la Révocation, elle, fut approuvée avec enthousiasme par une très large majorité. Et seules, en-dehors de la communauté protestante - cela va de soi - quelques voix isolées s'y opposaient. Discerner à long terme l'intérêt d'un pays, sans se laisser détourner de son devoir, de ses principes, de ses objectifs, par les soubresauts et les foucades de l'opinion, ce n'est pas le chemin le plus facile. Mais c'est celui où l'on compte le moins de fautes.\

A l'époque de la Révocation, le pouvoir comptait sur le loyalisme des Huguenots - Mademoiselle du Corbier l'a fort bien précisé - et comme l'avait déclaré Mazarin "le petit troupeau broute de mauvaises herbes mais ne s'écarte pas". Il n'avait pas prêté une oreille attentive à certains avertissements comme celui des deux pasteurs du Languedoc affirmant avoir - je les cite - "dessein de porter leur obéissance aux ordres de Sa Majesté aussi loin que leur permettait leur conscience". Il pensait qu'il suffirait d'ajouter aux violences des dragons cette parole décisive : "le Roi le veut"... Seulement voilà, le premier instant de stupeur passé, le loyalisme changea de nom : il devint la résistance.

- En dépit d'une interdiction formelle - songez-y - d'une surveillance très inhabituelle à cette époque, 250000 protestants français partirent pour des pays de refuge. Je vous le dis, ce n'est pas sans émoi, que même 300 ans plus tard, le Président de la République française évoque cette émigration et la présence ici-même de descendants de ces Huguenots ajoute à ma peine. Mieux que quiconque Michelet a su rendre l'intensité d'un tel exil. Il écrivit : "l'émigration était très difficile. Son plus grand obstacle était dans l'âme même de ceux qui avaient à franchir ce pas. Il leur semblait trop fort de se déraciner d'ici, de rompre avec tant de fibres vivantes, de quitter amis et parents, toutes leurs vieilles habitudes, leur toit d'enfance, leur foyer de famille, les cimetières où reposaient les leurs. Cette France cruelle, on ne peut cependant s'en séparer sans grand effort et sans mortel regret".

- Pour les membres de la bourgeoisie industrielle, artisans créateurs de techniques nouvelles - vous l'avez rappelé, mademoiselle, monsieur le président, mais cela on ne le savait pas beaucoup au XIXème siècle - l'élite paysanne - il faut avoir parcouru les Cévennes ou mes Charentes natales pour le savoir - les réfugiés firent don de leurs qualités à leurs pays d'accueil. Et, puisqu'à cette tribune, une Huguenote hollandaise symbolise l'exode subi et l'hospitalité reçue, rappelons que les fugitifs apportèrent et développèrent aux Pays-Bas bien des techniques qui avaient leur valeur et qui justifiaient votre remarque sur le fait qu'on les a reçus de grand coeur, mais aussi au fait que l'on comptait un peu sur eux pour lancer l'économie fatiguée du moment : chapellerie, soieries, draps avec lesquels on habillait si souvent les milices, les serges, les crépons, les broderies en or et en argent. Mais surtout, vous l'avez rappelé pour l'imprimerie et la librairie : la liberté d'opinion s'épanouit dans ce pays déjà plus tolérant que la plupart des nations d'Europe et beaucoup à cause de cela.

- On y vit s'y développer une sorte d'oecuménisme, déjà, celui de l'entraide : les catholiques et les juifs hollandais participant aux collectes effectuées en faveur des exilés. Et il faut ajouter, pour l'honneur de notre pays, qu'en Allemagne, sur les registres de la ville-carrefour de Francfort-sur-le-Main, plaque tournante du voyage vers le refuge, nous retrouvons, oui, on retrouve la trace, non seulement de nombreux Huguenots, bien entendu, mais aussi de catholiques français bannis du royaume pour avoir aidé des protestants. Toute solidarité n'a donc pas été absente de notre peuple en ce moment décisif.\

C'est dans les Misérables que Victor Hugo met en scène une "pauvre femme huguenote - c'est lui

qui parle - sous Louis-le-Grand, qui se voit prendre son nouveau-né juste avant de l'allaiter et le bourreau disait à la femme, mère et nourrice : "Abjure" lui donnant à choisir entre la mort de son enfant et la mort de sa conscience". Je voudrais noter à cet égard que la résistance des femmes force l'admiration. Celle de ces mères-Pénélope qui transmettaient chaque nuit, l'éducation protestante interdite. Celle des prisonnières de la Tour de Constance - vous avez évoqué ce très beau film qui rappelait cette tragique histoire - dans cette forteresse où elles priaient, où elles chantaient des psaumes, où elles célébraient le culte, montrant de la façon la plus exemplaire la situation paradoxale que vivent les prisonniers d'opinion dans les pays privés de liberté : être enfin libres, précisément parce qu'en prison, acquérir la liberté de l'esprit, précisément au -prix du sacrifice et de la liberté des corps ! Ce que je dis là £ quelle est celle ou celui d'entre vous, quelle que soit sa confession de la religion dont il se réclame, qui ne l'a pas vécu ou qui n'a pas connu par ses ancêtres, ou qui ne le connaît pas par ceux de sa confession, qui est digne dans d'autres pays où la persécution existe, qui donc a échappé à cette misère, à cette protestation, à cette affirmation, et finalement à ce courage victorieux ? Mais à quel prix... la souffrance, le sang, la mort, parfois l'oubli.\

Les historiens, de nos jours, ont nuancé l'apologie romantique de la Réforme, mère de la Révolution. Je crois qu'ils ont raison. 1789 appartient à l'ensemble du peuple français. Mais il n'est pas indifférent que les éléments qui ont structuré le protestantisme français, dès les XVIème et XVIIème siècles, aient contribué à le rendre insupportable aux tenants de l'absolutisme. Je nommerai Rabeau St-Etienne, qui devait être victime lui-même de la Révolution après une vie si chargée d'orages, d'exils, de proscriptions. C'était un pasteur. Mais il put prononcer à la tribune de la Constituante, au cours de l'élaboration de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, la formule restée célèbre, pardonnez-moi de la citer mais elle est belle : "ce n'est même pas la tolérance que je réclame £ c'est la liberté". J'ai moi-même employé plusieurs fois, déjà, le mot tolérance. Et ceux qui m'ont précédé ont fait comme moi. Et pourtant c'est bien de cela qu'il s'agit : c'est le vrai débat de la Révocation. On se trompe lorsque l'on croit que le choix est entre la tolérance et l'intolérance. L'intolérance est un -état d'esprit - toujours dangereux - £ la tolérance, cela se révoque. Ce qu'il fallait établir et défendre, c'était la liberté £ mais la liberté implique autant de devoirs que de droits. Elle ne peut pas signifier le repli sur soi, le simple droit pour les individus d'échapper aux contraintes de la vie en commun. la liberté chez nous, ou du moins ce que je connais, c'est aussi la maîtrise de l'Etat par tous les citoyens, grâce aux mécanismes de la démocratie et je me suis attaché à ce que ces mécanismes élargissent leur emprise, pour que le citoyen puisse exister face à l'Etat, pour que l'Etat soit l'expression des citoyens. C'est une recherche £ on n'y parvient jamais assez. Mais l'-entreprise a commencé. Tout ce que je viens de vous dire, nul ne l'a mieux compris que les héritiers du désert.\

Au XIXème siècle, la vitalité protestante a compté parmi les forces qui ont fait mûrir l'idée démocratique et fait triompher les valeurs, la Révolution. Elle montre, apparent paradoxe et cohérence profonde, une ferveur retrouvée. Et dans l'ordre du politique, une action résolue qu'on a appelée la laïcité de l'Etat, une sorte de dissociation du temporel et du spirituel, sans nier ni l'un, ni l'autre, complémentaires pour la vie de chacun et cependant différents dans la gestion de l'Etat, constituant le meilleur garant d'une pleine et entière liberté religieuse. A condition, bien entendu, de ne pas vouloir cette liberté que pour soi-même. "L'honneur d'une religion est que l'on puisse ne pas la pratiquer" - s'exclamait le pasteur de Pressence à la tribune de la Chambre lors de l'ordre moral, et en contradiction avec l'ordre moral. Et le même Pressence, au moment solennel de la commémoration - la même - du bicentenaire de la Révocation, ajoutait que le protestantisme serait prêt, le cas échéant, à défendre la liberté du catholicisme si jamais l'anticléricalisme venait à y porter atteinte. Ce langage croise ce dialogue à travers le temps et à travers l'espace, - celles et ceux qui sont ici, je le vois bien, c'est le langage qu'ils souhaitent, ressentant sans doute profondément que ce sont les mêmes menaces qui, aujourd'hui, sont devant eux, établissant par le dialogue oecuménique de nouvelles relations avec le catholicisme, le protestantisme, je le pense, n'a pas oublié, ne peut pas oublier son histoire tourmentée de minorités. Les éléments de la dernière partie de l'exposé de M. le président, le Pasteur Maury, le

montrait bien : les minorités.

- On se souvient de l'action du Pasteur Boegner, particulièrement - il y a en a bien d'autres, bien entendu, et de toutes confessions - contre les lois anti-juives pendant l'Occupation, et celle, plus récente de la Cimade en faveur des travailleurs immigrés.

- La République sait ce que peut apporter à la communauté nationale la réflexion des religions présentes en France sur les problèmes de société.\

Mesdames et messieurs, si la République vous garantit la liberté, votre rayonnement spirituel, c'est votre affaire. Personne ne peut le prendre en charge à votre place. Votre apport à l'histoire de France - que symbolisera demain la représentation de la première tragédie écrite en français et due au réformateur Théodore de Bèze, que j'ai rencontré souvent dans mes itinéraires autour de Vézelay - il vous appartient de continuer à l'enrichir en demeurant l'une des familles de pensées vivantes de ce pays.

- La République garantit à tous la liberté de croire ou bien de ne pas croire. Elle se refuse à choisir entre les Français en raison de leur religion - dont je répète qu'elle n'a pas à connaître - et si elle magnifie et n'inscrit dans ses lois aucun culte, ce n'est pas par indifférence, c'est que sa tâche est d'unir les Français par d'autres moyens - car la recherche religieuse c'est aussi la recherche de l'unité - qui sont ceux d'un autre ordre. Défendre ce qui est commun, faire prévaloir l'essentiel.

- Qu'est-ce qui fait de la France, au-delà des particularismes, ce qu'elle est ? Une présence dans le monde, une continuité dans l'histoire & cela hante chaque jour mon esprit.

- Nous venons d'évoquer bien des valeurs à propos de la Révocation & c'est sans doute parce que nous sentons que ces valeurs restent actuelles. Celui qui n'a pas choisi la même route, celui qui vient d'ailleurs, faut-il donc l'écarter. Vouloir que la France soit accueillante à ceux qui ont choisi d'y vivre, et qui en même temps - qui le leur reprochera - veulent rester eux-mêmes. Savoir faire accepter et même aimer par tous, plus et mieux que les particularités, les différences auxquelles chacun est attaché : la France telle qu'elle est et la République qui la sert. Vieille histoire, les dragonnades, les galères, les camisards ? Non, histoire d'aujourd'hui à travers le monde entier. Vertige de l'exclusion, rejet des minorités, tentation de pousser vers l'exil - et vers quel refuge - une partie de ceux qui vivent chez nous ou avec nous. Cela existe, cela chemine dans certains esprits.

- Voilà pourquoi, mesdames et messieurs, le souvenir de la Révocation doit nous aider à faire prévaloir l'esprit dans lequel est commémoré ce tricentenaire - anniversaire douloureux, l'un des plus douloureux parmi les douloureux d'une longue histoire de France - avec l'espérance de voir la France rassemblée, pour l'essentiel, naturellement. Il est des tâches communes & on ne refusera personne. En veillant à préserver toujours la liberté de conscience, l'égalité des droits et en ne demandant en échange qu'une meilleure pratique de la fraternité, qu'une recherche plus constante des égalités nécessaires.

- Voilà pourquoi je vous dirai pour conclure : trouvons donc de nouvelles raisons de croire à cette liberté. Dans le souvenir d'une persécution parmi d'autres, mais l'une des plus sanglantes de notre histoire de France, je le répète encore, nous pourrions puiser des leçons de fidélité et de courage. Dans le souvenir des divisions, des déchirures ou des déchirements, on trouvera la force de travailler à l'unité de la patrie. Car, il est une génération, la mienne, celle de beaucoup d'autres, ici, dans cette assemblée, une génération qui a vécu dans sa jeunesse un autre drame de l'exclusion : le choix de la mort contre la conscience, ou de la mort avec sa conscience. Et ce que l'on a vécu, comment pourrait-on l'oublier ? Il ne reste plus qu'un devoir : celui de l'enseigner à ceux qui nous suivront.\